

Procès verbal de l'Assemblée générale constitutive de la Fédération Française des Associations de Clowns Hospitaliers

Le 9 juin 2009 à LYON au Local de « Vivre aux Eclats » LYON. Rédaction : Marc Avelot

Présents :

Stéphane Van de Rosieren, Les Clowns de l'Espoir
Valérie Imbert, Vivre aux éclats
Sylvie Daillot, Soleil Rouge
Claire Avril garabiol, 1 2 3 Soleil des artistes à l'hôpital
Marc Avelot, Le Rire Médecin

QUESTIONS DIVERSES :

Annonce du retrait de *Docteur Clown*

Lecture de la lettre de retrait envoyée par Docteur Clown, elle ne comporte pas de justification mais les membres ayant eu un rapport avec Docteur Clown évoquent 2 motifs :

- 1)- le MD téléphonique du RM
- 2)- le critère de la régularité de la présence à l'hôpital

URSSAF

Stéphane van de Rosieren nous informe que son contrôle URSSAF a validé l'autorisation d'abattement de 25% sur la dénomination "clown hospitalier", ce qui ressemble à une reconnaissance officielle du métier. Pourtant d'autres informations témoignaient d'un refus de l'URSSAF sur l'appellation « comédien » (seule la dénomination d'artiste dramatique étant acceptée) : obtenir un écrit de l'URSSAF.

Retour sur les statuts

Etude du projet final communiqué par Vivre aux éclats

Le MD téléphonique

Un débat sur la politique de télémarketing suivie par Le Rire Médecin s'est instauré.

Cette méthode suscite deux types de soucis :

- 1- Un problème d'éventuel dommage financier pour les compagnies de province qui craignent que la prospection du Rire Médecin vienne à les priver d'un certain nombre de leurs donateurs potentiels, voire détourne vers le Rire Médecin des donateurs actuels.
- 2- Un problème déontologique et réputationnel : le caractère intrusif des appels téléphoniques et la culpabilisation latente sur laquelle jouent les téléopératrices inquiètent les compagnies qui jugent que l'image ainsi donnée pouvait endommager leur réputation par assimilation au Rire Médecin.

Le Rire Médecin prend bonne note de ces scrupules et explique les diverses mesures que la compagnie a prises pour juguler les effets potentiellement pervers de la démarche de télémarketing. Marc Avelot ne dissimule cependant pas :

- que jusqu'à ce que le nombre de donateurs particuliers ait atteint le « seuil de libération » du médium téléphonique (soit le nombre à partir duquel il devient économiquement viable de passer exclusivement au mailing postal), Le Rire Médecin n'envisage pas d'interrompre sa démarche de télémarketing.
- que plus de la moitié des ressources de la compagnie provenant désormais des dons de particuliers, l'abandon du télémarketing signifierait la fermeture de programmes hospitaliers. Dans

ces conditions, tout en étant disposé à étudier les mesures propres à atténuer l'inquiétude des autres compagnies, Le Rire Médecin, si on le mettait face à un choix, opterait évidemment pour le maintien et le développement de ses programmes.

Préparation du dossier de Fundraising

Stéphane van de Rosieren ayant une ouverture de financement possible, il est convenu de lui fournir les éléments propres à élaborer un dossier de demande de subvention. La demande de financement concernerait la prise en charge d'un poste de « délégué général de la FFACH ».

Ce dossier comprendrait :

- 1- une genèse du projet de Fédération
- 2- La fiche d'identité de chacune des compagnies fondatrices
- 3- L'énoncé des missions de la Fédération
- 4- Un projet d'activité 2009-2010
- 5- Un budget prévisionnel
- 6- Les critères d'adhésion
- 7- Le projet de statuts

A cette fin, chaque compagnie s'engage à adresser à Stéphane avant la fin juin :

- Sa fiche d'identité revue et corrigée (le nouveau modèle sera adressé par Marc à chaque compagnie)
- Sa « profession de foi » spécifique afin d'éclairer les autres membres sur les fonctionnements internes.
- Un jeu de photographies

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour le premier CA de la Fédération, sont proposées et élues les 5 associations membres fondateurs, chacune déléguant en son sein la/les personnes siégeant aux réunions de la Fédération :

1,2,3 Soleil des artistes à l'hôpital, Le Serre, 26310 Barnave, représenté par Jackie Trémouilles, Présidente
Le Rire médecin, 18 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris, représenté par Alain Fischer, Président
Les Clowns de l'Espoir, 1 avenue de la Créativité, 59650 Villeneuve d'Ascq, représenté par Brigitte Nelken, Présidente
Soleil Rouge, 20 rue André Rivoire, 38100 Grenoble, représenté par Sandrine Girard, Présidente
Vivre aux éclats, 15 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon, représenté par Patrick Leprince, Président et Odile Bontemps, co-présidente

Composition du bureau :

Président : Les Clowns de l'Espoir
Vice-Président : Le Rire Médecin
Trésorier : Vivre aux éclats
Secrétaire : Soleil Rouge
Secrétaire adjoint : 1 2 3 Soleil des artistes à l'hôpital